

été plantés en automne. M. Christen assure qu'ils ont été soumis pendant tout l'hiver à une température élevée, mais ils n'ont été arrosés qu'irrégulièrement et ils n'ont pas eu de *seringages*. Ce serait, suivant M. Christen, à ce défaut d'humidité qu'il faudrait attribuer l'insuccès du chauffage, de même que j'ai cru pouvoir, en partie, expliquer par une cause analogue le retard de la végétation en plein air.

Voici donc les conditions qu'il suffirait probablement de réaliser pour obtenir en été du Lilas blanc :

« Chauffer les plantes pendant l'hiver, mais en n'arrosant qu'à longs intervalles ; mettre en pleine terre au printemps ; supprimer les arrosages ; peut-être couvrir au moyen d'une toile par les journées chaudes du printemps ; puis vers la fin de juin, arroser fortement et laisser les plantes exposées à la chaleur du soleil. »

M. Roze demande si ces Lilas ont passé l'hiver dans une serre chauffée, ainsi que cela se pratique pour les Lilas forcés.

M. Ramond répond que ces Lilas étaient placés dans une sorte de hangar vitré près du fourneau destiné à chauffer la serre. M. Christen, voyant qu'ils paraissaient peu disposés à fleurir, les négligea un peu, de sorte qu'ils eurent à souffrir surtout du manque d'eau. Lorsqu'ils furent mis en pleine terre au mois d'avril, ils portaient seulement des bourgeons, et rien dans leur aspect extérieur ne pouvait faire supposer qu'ils eussent passé l'hiver en serre.

M. Cornu croit qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de connaître la part de la lumière et de la chaleur dans le phénomène de décoloration des Lilas. Récemment M. Becquerel disait dans son cours : que l'influence de la lumière sur la coloration des plantes était une question pleine d'obscurité.

M. Malinvaud fait à la Société la communication suivante :

SUR QUELQUES MENTHES RARES OU NOUVELLES POUR LA FLORE FRANÇAISE,
par **M. Ernest MALINVAUD.**

I

Les auteurs de la *Flore de France*, après avoir indiqué à Besançon le rare *Mentha nepetoides* Lej., font suivre la description qu'ils en donnent de l'observation suivante :

Obs. — Cette plante, par son inflorescence, se rapproche du *M. silvestris*, et par ses feuilles, du *M. aquatica*. Elle est considérée par plusieurs auteurs allemands comme une hybride de ces deux espèces..... Nous avons reçu de M. Bischoff une Menthe recueillie par lui en 1827, à Neuenheim, près de Heidelberg, et qui pourrait bien se rencontrer en France ; elle tient aussi à la fois

des *M. aquatica* et *silvestris* ; mais ici les caractères sont renversés, car son inflorescence est positivement celle du *M. aquatica*, et ses feuilles la rapprochent du *M. silvestris*. Ces feuilles ont en effet le même aspect, le même vestimentum ; elles sont ovales-oblongues, aiguës, dentées en scie, à dents peu écartées ; les feuilles de la tige principale sont un peu en cœur à la base ; toutes sont assez brièvement pétiolées. Cette forme pourrait être un *M. aquatico-silvestris*, ce qu'une observation ultérieure confirmera peut-être (1).

La Menthe hybride signalée dans cette note a été retrouvée par un botaniste français, M. Étienne Ayasse, le 5 septembre 1875 (par conséquent près d'un demi-siècle après sa première découverte par M. Bischoff), « dans un fossé plein d'eau limpide », à Thoiry (Ain). Le port de cette plante est très-élégant. La tige, dont la hauteur varie de 5 à 8 décimètres, est simple, droite ou un peu flexueuse, stolonifère à la base, rougeâtre et nue inférieurement, pubescente blanchâtre dans la moitié ou les deux tiers supérieurs. Les feuilles, nombreuses et rapprochées au sommet de la tige, rappellent exactement celles du *Mentha sylvestris* var. *mollissima* ; elles sont subsessiles, quelquefois les supérieures tout à fait sessiles, ovales-oblongues, aiguës, un peu en cœur à la base, souvent pliées et déjetées, assez régulièrement dentées en scie, à dents aiguës et saillantes ; le tomentum velouté qui les recouvre est surtout épais à la face inférieure, où il remplit d'une villosité blanchâtre les aréoles d'un élégant réseau dessiné par les nervures.

Au sommet de la tige un très-petit capitule, presque toujours unique, compacte et arrondi, devient quelquefois oblong par l'écartement des glomérules inférieurs ; les bractées sont triangulaires-lancéolées. Le calice est très-velu, légèrement sillonné, tubuleux-campanulé, à dents étroitement lancéolées et subulées.

La corolle est d'un rose pâle ; celles que j'ai examinées étaient glabres intérieurement. Les étamines, incluses et peu visibles, sont plus ou moins atrophiées ; l'anthere, portée par un filet très-court, est souvent rudimentaire. L'ovaire, peu développé, est surmonté d'un style assez longuement exsert. Cette Menthe, comme presque toutes celles que recouvre un tomentum abondant, est à peine odorante.

On voit, par cette simple esquisse, que les deux parents se sont partagé d'une façon très-nette les caractères de la plante : l'un a donné ses feuilles et son vestimentum, l'autre s'est réservé l'inflorescence, et si l'on conservait des doutes sur l'hybridité, on n'aurait qu'à ouvrir quelques corolles. On sait en effet, depuis les belles observations de Ph. Wirtgen (2), que l'intérieur de la corolle est invariablement glabre dans les *M. rotundifolia* et *silvestris*, et toujours poilu dans le *M. aquatica*. On peut donc affirmer

(1) Grenier et Godron, *Flore de France*, t. II, pp. 650-651.

(2) Ph. Wirtgen, *Flora d. preussisch. Rheinprov.*, p. 347 et suiv. Bonn, 1857. Voyez aussi les annotations qui accompagnent son *Herbier des Menthes rhénanes (Herbarium der rheinischen Menthen)*, dont la première édition parut à Coblenz en 1854.

que lorsque ce dernier caractère fait défaut sur une Menthe du groupe des *capitatae*, croissant spontanément dans notre pays (1), cette Menthe est nécessairement une hybride.

La description précédente correspond à la forme-type représentée par les échantillons peu nombreux récoltés en 1875 et par quelques-uns de ceux qui me furent envoyés l'année suivante. La plus grande partie de la récolte de 1876 offrait tous les degrés de retour au *M. aquatica* : on voit le pétiole des feuilles s'accuser davantage, en même temps que leur limbe s'élargit et leur pubescence se raréfie ; la tige devient rameuse à sa partie supérieure, et les caractères fournis par le *M. silvestris* sont parfois tellement effacés, que l'origine hybride de cette forme fruste serait tout à fait méconnaissable, si on ne la présumait par comparaison en la trouvant mélangée avec des individus bien caractérisés auxquels elle se relie par toutes les nuances intermédiaires. La glabréité de l'intérieur de la corolle m'a paru persister au milieu de ces variations. Il est cependant probable que ce caractère disparaît à son tour, et que l'hybride, achevant son évolution rétrograde, revient complètement au type *aquatica*, à cette variété trouvée aussi à Thoiry par M. Ayasse et qu'Opiz a élevée au rang d'espèce sous le nom de *M. Weiheana* (*M. hirsuta* γ . *riparia* Frezen. in Lej. et Court. *Compend. fl. belg.* t. II, p. 229).

Quel nom donnerons-nous à cette forme remarquable ? L'appellerons-nous *aquatico-silvestris*, comme le proposent les auteurs de la *Flore de France* pour la plante signalée par M. Bischoff ? Je préférerais la nommer *silvestri-aquatica* ou *mollissimo-aquatica*, parce qu'il est probable que le *M. silvestris* var. *mollissima* a fourni le pollen ; toutefois on ne saurait l'affirmer d'une façon positive, et la nomenclature de Schiede, qui préjuge cette question, ne pouvant être appliquée ; je propose le nom de MENTHA AYASSEI, en l'honneur de l'actif et dévoué collaborateur auquel revient le mérite de cette belle découverte.

Le *Mentha nepetoides* Lej., bien défini par cette phrase de Koch : « *Folia M. aquaticæ, spicæ M. silvestris sed crassiores, fortasse hybrida ex ambabus* » (2), a les mêmes parents que le *M. Ayassei*, mais avec intervention probable des rôles paternel et maternel. Si l'on adopte cette manière de voir, la comparaison de ces deux hybrides fournirait un nouvel exemple des inégalités qu'on observe souvent, au point de vue de la stabilité des produits, dans les croisements réciproques de certaines espèces. Tandis que le *Mentha Ayassei* se débarrasse en quelque sorte rapidement

(1) Par ces mots « *croissant spontanément dans notre pays* », j'ai voulu exclure les Menthes exotiques, encore peu connues, et le *Mentha aquatica* var. *glaberrima*, à odeur de bergamote, cultivé dans les jardins sous le nom de *M. citrata*, dont l'existence à l'état spontané est extrêmement douteuse ; on ne sait pas positivement ce qui revient à la culture ou à une hybridation possible dans les singulières modifications que présente cette variété.

(2) Koch, *Syn. fl. Germ.* édit. 3, p. 47.

de la livrée du *M. silvestris* et se hâte de rentrer dans les rangs du groupe *aquatica* pur, le *M. nepetoides*, considéré comme une véritable espèce par beaucoup de botanistes précisément à cause de la fixité de ses caractères, se maintient sans modifications importantes, depuis un grand nombre d'années, dans plusieurs localités bien connues de la Belgique et de l'Allemagne du Nord.

Le *Mentha Ayassei* paraît être extrêmement rare; je l'ai vainement cherché dans les collections du Muséum, ainsi que dans plusieurs herbiers (1). Grâce à M. Ayasse, qui m'en a adressé de nombreux exemplaires admirablement préparés, j'ai pu donner cette intéressante hybride et sa variété *reced. ad M. aquaticam*, sous les n^{os} 39 et 40, dans les *Menthæ exsiccatae, præsertim gallicæ* (2).

II

M. Ayasse, qui habite actuellement Genève, a découvert aux environs de cette ville une belle variété du rare *Mentha velutina* Lej. et beaucoup d'autres Menthes remarquables, notamment une forme du groupe *sativa*, qu'on retrouvera probablement sur le territoire français, et qui offre quelques particularités intéressantes.

Cette Menthe, dont la tige est hérissée de poils blancs, et souvent rougeâtre, ainsi que les feuilles, a été nommée *rubro-hirta* par Lejeune, qui en a donné la description avec la synonymie suivante dans son *Compendium floræ belgicæ* (t. II, p. 230) :

M. RUBRO-HIRTA. — Foliis cordato-ovatis petiolatis serratis, utrinque cauleque erecto; pedicellis calycibusque pilosis; dentibus ciliatis subulatis; staminibus corolla brevioribus; verticillis summis subaphyllis.

M. pilosa Lej. et Court. *Chx de pl.* n^o 288, non Sprengel, nec Wallroth; *M. hirsuta* var. *nuda* Mert. herb.; *M. rubra* var. *pilosa* Weihe in litt. ! *M. Lejeunei* Beck. in collectione ad Guntherum (Mertens in litt.!).

Dans le même ouvrage, à la page précédente, le *Mentha pulegioides* (Dum. *Fl. belg. Prodr.* p. 49) est ainsi défini : « Foliis cordatis, floriferis » *sensim minoribus, summis verticillo suo brevioribus; floribus spicato-ver-*

(1) J'ai vu dans les collections du Jardin des plantes de Bruxelles une Menthe recueillie aux environs de Potsdam et envoyée sous le nom, peu justifié à mon avis, de *M. aquatico-piperita* (Grantzow), qui a des rapports frappants avec le *M. Ayassei* : les fleurs et le vestimentum sont les mêmes; les feuilles sont presque semblables, seulement un peu plus longuement pétiolées, mais l'inflorescence est différente; la tige principale, ramifiée à sa partie supérieure, se termine par un épi assez long; les rameaux secondaires sont fastigiés et chacun d'eux porte un épi très-court. Les *Mentha silvestris* var. *mollissima* et *M. aquatica* var. *riparia* Lej. sont les parents probables de cette hybride, comme ils étaient ceux du *M. Ayassei*; les différences peuvent tenir à une interversion des rôles paternel et maternel; d'ailleurs il n'est pas rare de rencontrer parmi les hybrides des individus exceptionnels, et, dans ces cas douteux, un ou deux échantillons, sans renseignements à l'appui, ne sauraient fournir des données suffisantes.

(2) Voyez le *Bulletin*, t. XXIV, *Revue bibliographique*, p. 42.

» *ticillatis*, calycibus undique et pedicellis retrorsum hirtis; staminibus
» *inclusis*. »

Ces deux diagnoses sont à peu près équivalentes; aussi, parmi les *Ad-denda et emendanda*, au tome III, p. 379, on rencontre cette correction : « *Mentha rubro-hirta*, adde ut syn. *M. pulegioides* Dum. *Prodr.*, *M. odorata* Rehb. *Fl. Germ. excurs.* »

Ajoutons tout de suite que le *Mentha odorata* Sole (*Menth. brit.* p. 21, tab. 9) appartient à une autre section du genre *Mentha*.

L'herbier de Lejeune (1) renferme l'échantillon-type du *M. rubro-hirta*, accompagné de notes manuscrites; parmi lesquelles cet extrait d'une lettre de Mertens :

Mentha pilosa Spreng. et Wallr. quam e manibus horum duumvirorum habeo, longe alia planta est. Hanc tuam in collectione a Beckero auctore Floræ Francfortanæ, ad Guntherum missa nomine tuo (*Mentha* scilicet *Lejeunei*) inscriptam deprehende. Ego olim *M. hirsutam* v. *nudam* verticillis nudis dixeram.

Le *Mentha sativa* récolté par M. Ayasse ne diffère de cet échantillon-type que par ses verticilles un peu plus gros et plus rapprochés au sommet de la tige et des rameaux; mais la plante publiée par Lejeune dans son *Choix*, etc. (n° 288), sous le nom de *Mentha pilosa* Spreng. et qu'il devait rapporter plus tard à son *M. rubro-hirta*, en paraît assez distincte, au moins l'exemplaire qui est dans l'herbier de Lejeune, surtout par l'inflorescence qui n'est plus *floribus spicato-verticillatis* ni *verticillis summis subaphyllis*; toutefois il faut tenir compte de la fréquence des individus exceptionnels dans ces formes hybrides et aussi de leur peu de stabilité qui les rend parfois méconnaissables d'une année à l'autre sur le même pied. D'ailleurs, dans les variétés *capitato-verticillatæ* du groupe *sativa*, on constate souvent que la tige principale *seulement* se termine par une tête ou un épi court non feuillé, tandis que sur les branches latérales les verticilles **sont** tous axillaires et plus ou moins espacés, ou les supérieurs rapprochés en un épi feuillé surmonté d'un bouquet de petites feuilles. Ces plantes mixtes atteignent ordinairement de grandes dimensions, et l'on peut sur un seul individu préparer des échantillons dissemblables qu'on croirait, au premier coup d'œil, récoltés sur des pieds différents.

Le nom de *rubro-hirta* avait-il pour Lejeune le sens qu'on lui donnerait aujourd'hui? En lisant ces mots : « *Mentha rubro-hirta, melius M. rubro-hirsuta* », sur l'étiquette écrite de sa main à côté de l'échantillon-type dans son herbier, on pourrait croire qu'il y voyait une hybride des *M. rubra* Sm. et *M. aquatica* var. *hirsuta* (*M. hirsuta* Lej. in *Compend.*); mais

(1) L'herbier de Lejeune est au Jardin des plantes de Bruxelles; sur la demande de M. le professeur Edouard Bureau, les Menthes qui s'y trouvent m'ont été très-obligeamment envoyées en communication, avec d'autres collections riches en documents authentiques d'une grande valeur pour l'étude de ce genre litigieux.

il ne le dit positivement nulle part, et fait seulement cette remarque : « *Obs.* — *M. rubro-hirta, scrofulariæfolia, mosana et paludosa unius typi forte sunt formæ, quas vero distinguere utile est* » (*Compend.* II, p. 230). On peut en conclure que la première de ces formes, rapportée par les botanistes au jugement desquels il l'avait soumise, tantôt au *M. hirsuta* (var. *nuda* Mertens), tantôt au *M. rubra* (1) (var. *pilosa* Weihe), lui paraissait intermédiaire entre ces deux espèces, et que le nom composé dont il s'était servi n'avait pas d'autre sens. Il avait sans doute compris plus tard que ce nom double pouvait prêter à l'équivoque, car on voit dans son herbier celui de *pulegioides*, d'ailleurs plus ancien, écrit à l'extérieur de la gaine qui renferme son échantillon-type.

Les *Mentha interrupta* Op. (ex specimine Weihei in collection. horti bot. Brux.) et *hirta* Bor. *Fl. centr.* édit. 3, p. 507 (non certè *M. hirta* Willd.) sont des formes très-voisines du *M. rubra-hirta* Lej. Le *M. ballotæfolia* Op. Bor., à verticilles tous axillaires, s'en rapproche par les feuilles et la villosité.

Le *Mentha rubro-hirta* des environs de Genève sera publié, sous le n° 47, dans les *Menthæ exsiccatae præsertim gallicæ*.

III

Quoique facile à distinguer des autres *verticillatæ* par son calice glabre à la base et par l'absence de villosité à l'intérieur du tube de la corolle, le *Mentha gentilis* a été souvent confondu avec diverses variétés des *M. sativa* et *arvensis*; c'est par suite de cette erreur que MM. Grenier et Godron l'ont indiqué *commun dans toute la France* (2), où il est en réalité à peu près introuvable, du moins à l'état spontané. On le rencontre çà et là, jamais très-abondant, en Belgique, dans la vallée du Rhin et en Suisse. On le retrouvera peut-être en deçà de nos frontières du Nord-Est et de l'Est, mais aujourd'hui sa présence dans les limites de la flore française n'est établie avec certitude qu'au voisinage de la Suisse, dans quelques localités de la Haute-Savoie limitrophes du canton de Genève. Une variété *latifolia*, dont les feuilles supérieures, souvent plus petites et subsessiles, sont un peu en cœur à la base, fut découverte en 1865 à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) par M. l'abbé Puget et publiée dans les *centuries Billot* (n° 3750), sous le nom de *M. cardiaca* Ger. M. Ayasse ayant récolté cette forme inté-

(1) Par le calice glabre à la base et l'absence de villosité à l'intérieur du tube de la corolle, le *Mentha rubra* Sm. se sépare de tout le groupe *sativa* et doit être réuni aux *gentiles*.

(2) Grenier et Godron, *Fl. Fr.* t. II, p. 653. On peut voir dans l'herbier Grenier, actuellement déposé au Muséum, un échantillon type, certifié par M. Godron, du prétendu *M. gentilis* de la *Flore de France*: c'est un *Mentha sativa*, voisin du *M. subspicata* Bor., *Fl. centr.* édit. 3 (Mlvd, *M. exsicc.*, n° 49), *M. aquatica* var. *verticillata* F. Sch. Cette forme n'a aucun des caractères du vrai *Mentha gentilis*, ni la corolle intérieurement glabre, ni le calice si particulier, ni l'odeur, ni les feuilles, ni même le port.

ressante le 6 septembre 1874, dans « un fossé humide, à Chambésy, près Genève », je l'ai donnée dans les *Menthae exsiccatae præs. gallicæ* (n° 65), en rectifiant le nom et la synonymie : au lieu de la rapporter au *M. cardiaca* Ger. qui a les feuilles lancéolées, rétrécies à la base (la planche 15 des *Menthae britannicæ* de Sole ne laisse aucun doute à cet égard), on doit la nommer *Mentha gentilis* L. *pro parte* ; Smith, *Fl. brit.* t. II, p. 621 : c'est le *M. rubra* Sole (*M. brit.* p. 41, tab. 18) non Huds. nec Smith (1).

Une autre variété, qui est peut-être le *M. cardiaca* Ger., a été découverte par M. Ayasse sur deux points différents de l'arrondissement de Thonon, d'abord à Thonon même, au bord des haies, le 3 octobre 1875, puis à Neuvecelle, près d'Evian, le 10 août 1876. Elle a les feuilles étroites, oblongues-elliptiques ou lancéolées, les florales généralement très-petites ; souvent la tige principale se divise supérieurement en nombreux rameaux effilés avec une longue succession de verticilles qui présentent, au moment de la floraison, un aspect des plus gracieux. Cette plante paraît se rapporter au *M. gracilis* Sm. (*Fl. brit.* II, p. 622) et au *M. gentilis* de Sole, qui cite en synonymie *M. cardiaca* Ger. (Sole, *M. brit.* p. 35, tab. 15). Le *Mentha Pauliana* Sch., tel que F. Schultz l'a publié dans son *Herbarium normale*, n° 121, et tel que je l'ai reçu de lui, en 1875, pour mon *exsiccata*, se distingue du précédent par ses feuilles moins allongées, plus ovales, un peu ciliées, les florales presque semblables aux caulinaires, etc. Toutefois ces différences ont peu d'importance, comme on peut le voir dans l'herbier Grenier ; on y trouve dans la même gaîne, sous la dénomination commune de *M. arvensis* β . *glabrescens*, *M. Pauliana* F. Sch., trois échantillons. D'abord un fragment de *M. Pauliana* envoyé par Schultz, qui avait écrit lui-même le nom sur un bout de papier fixé à la plante. Un second échantillon, plus complet que le précédent, est accompagné d'une étiquette détaillée dont voici le contenu : « *Menthe cult. de souche envoyée par M. Schultz ; calice glabre à dents hérissées de longs poils ; pédoncules glabres ; corolle à tube glabre intérieurement et à lèvre bifide, étamines incluses ; glomérules de fl. subsessiles ; feuilles elliptiques atténuées aux deux bouts* ». Enfin le troisième exemplaire est précisément le *Mentha gentilis* de Thonon, récolté par M. l'abbé Puget en 1868 et envoyé sous le nom de *M. intermedia* Beck. à Ch. Grenier, qui l'avait réuni au *M. Pauliana* Sch. On peut s'assurer au premier coup d'œil que ce

(1) Malinvaud, *Menth. exsicc.*, n° 65. — Ces observations ne sauraient s'appliquer aux individus présentant des feuilles oblongues atténuées aux deux extrémités, qui sont quelquefois mélangés à la forme *latifolia*, ou même représentent à eux seuls le prétendu *M. cardiaca*, comme on peut le voir dans l'herbier Grenier. On trouve dans l'herbier de France, au Muséum, d'autres échantillons du même *Mentha*, provenant aussi de l'*Exsiccata* Billot, et notablement différents par leurs feuilles élargies subcordiformes, ainsi que par leur inflorescence, de ceux qu'avait reçus Grenier. — Ces disparates, particulièrement regrettables quand il s'agit de formes aussi litigieuses, affaiblissent malheureusement la certitude que devraient toujours avoir les types d'une semblable publication.

rapprochement est pleinement justifié, et que la plante de Thonon se retrouve avec tous ses caractères dans l'échantillon obtenu par la culture de la souche envoyée par Schultz. Ce *Mentha* peut donc être rapporté avec certitude au *M. Pauliana* Sch. (1), dont il n'est qu'une variété *angustifolia*.

Je reviendrai prochainement sur les Menthes du groupe *gentilis*, et je montrerai que les diverses formes de la section *arvensastrum* sont des hybrides des *M. viridis* et *arvensis*; ceux qui en font des espèces ne peuvent expliquer leurs variations, ni réussir à les classer d'une manière satisfaisante.

M. Roze fait observer à M. Malinvaud que, d'après les lois de la nomenclature botanique, on ne doit pas donner un nom simple à une plante hybride, mais un nom composé des noms des deux parents.

M. Malinvaud répond que suivant la nomenclature de Schiede, le nom du père doit être placé le premier et le nom de la mère le second, ce qui suppose que l'on connaît le rôle de chacun d'eux dans la production d'un hybride : or pour ce qui concerne les Menthes, M. Malinvaud, malgré une étude attentive, n'a jamais pu arriver à déterminer avec certitude quel était le père et quelle était la mère de l'hybride; il se croit donc en pareil cas autorisé à donner un nom simple à une plante hybride, en faisant précéder toutefois ce nom d'un signe qui indique l'hybridité de l'espèce. Il se conforme en cela à la règle établie par l'article 37 du Code des lois de la nomenclature botanique, en ce qui concerne les hybrides d'origine douteuse. (Voy. *Actes du Congrès international de Botanique*, 1867, p. 218.)

M. Prillieux fait la communication suivante :

ANATOMIE COMPARÉE DE LA TIGELLE ET DU PIVOT DE LA BETTERAVE PENDANT LA GERMINATION, par **M. Ed. PRILLIEUX**. □

La structure anatomique de la Betterave a été étudiée pour la première fois et décrite dans tous ses traits principaux par M. Decaisne, dans le travail fondamental et classique qu'il publia sur ce sujet en 1839.

Cet éminent observateur montra que le tubercule de la betterave ne présente qu'au sommet une structure comparable à celle d'une tige ordinaire de Dicotylédone; là seulement on trouve une moelle centrale, tandis que dans tout le reste de la longueur, il est caractérisé par la présence à son

(1) *Menthae exsiccatae praes. gallicae*, n° 64.